ANALYSE DU CODE NATIONAL DU BATIMENT (LOIS MODIFIÉ)

	DÉFINITION DU PROJET AUTRES DU BATIMENT	☐ PARTIE 3 ☑ PARTIE 9
1	TYPE D'INTERVENTION	☑ CONSTRUCTION NEUVE ☐ AGRANDISSEMENT EN HAUTEUR DE BATIMENT ☐ AGRANDISSEMENT EN AIRE DE BATIMENT ☐ TRANSFORMATION (REAMENAGEMENT) ☐ CHANGEMENT D'USAGE ☐ AUGMENTATION DU NOMBRE DE PERSONNES ☐ DÉRATIONNEL NOTIFICATION D'ZONE ☐ MEZZANINE OU APPL COMMUNICANTS ☐ MODIFICATION DES FACADES
2	USAGE PRINCIPAL	C
3	AIRE DU BATIMENT (SOL)	EXIST: ---- NOUV: ---- TOTAL: 248,7M2
4	AIRE MEZZANINE	EXIST: ---- NOUV: ---- TOTAL: ----
5	HAUTEUR DU BATIMENT	2 ETAGE (S)
6	SOUS-SOL	☐ OUI ☑ NON
7	NOMBRE DE RUES	1 RUE (S)
8	CLASSEMENT DU BATIMENT	B.2 PARTIE 9
9	CONSTRUCTION	EXIST: ☐ COMBUSTIBLE ☐ NON-COMB. REQUIS: ☐ NON-COMB. ☑ COMBUSTIBLE
10	SYSTEME DE GICLEURS	EXIST: ☐ OUI ☐ NON REQUIS: ☐ OUI ☑ NON
11	SEPARATION COUPE-FEU	DRY PLANCHER DU REZ: N/A DRY AUTRES PLANCHERS: 45 MIN. DRY MUR: N/A DRY MUR: AUCUNE DRY MURS / POTEAUX - ARCS / POUTRES: 45 min. DRY ESCAL: 45 min. PORTES DIVERSES: N/A DRY VIDE TECHNIQUES: N/A DRY CONSOMMATEURS: N/A DRY SUPER: 45 min. DRY USAGES: N/A DRY CORRIDOR COMMUN: N/A
12	SYSTEME D'ALARME INCENDIE	EXIST: ☐ OUI ☐ NON REQUIS: ☐ OUI ☑ NON
13	RESEAU D'EAU POUR INCENDIE	EXIST: ☐ OUI ☐ NON REQUIS: ☐ OUI ☑ NON
14	VOIES D'ACCES SERVICE INCENDIE	☐ OUI ☑ NON
15	SIGNALISATION D'ISSUES	☐ OUI ☑ NON
16	ECLAIRAGE DE SECURITE	☐ OUI ☑ NON
17	EXTINCTEUR PORTATIF	SELON CNB
18	AIRE D'ISOLES	NBRE ISOLES REQUISES / ETAGE: 1 LARGEUR MIN.: 30 DIST. DE PARCOURS: 30m DIST. MIN. ENTRE ISOLES: N/A RAMPE PAMOLA REQUISE: ☐ OUI ☑ NON

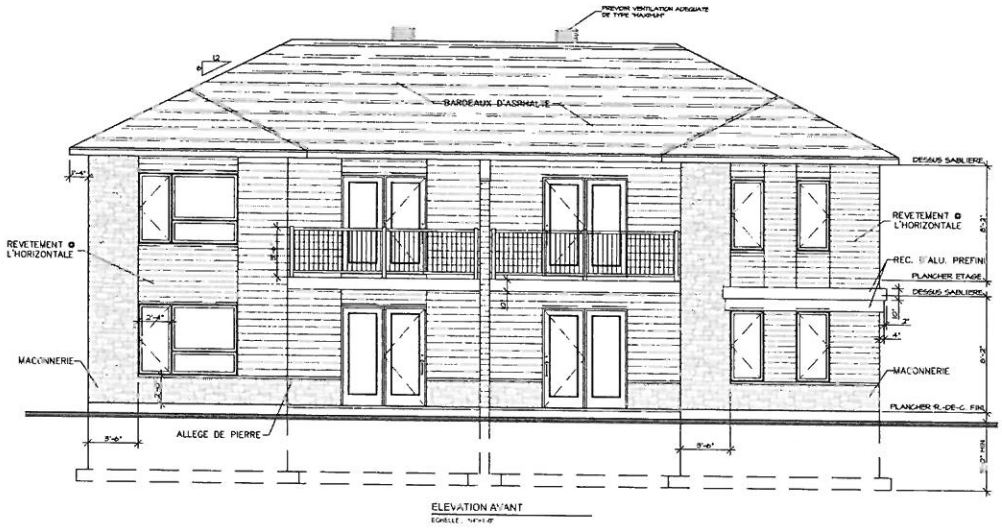

ELEVATION AVANT
ECHELLE : 1/4"=1'-0"

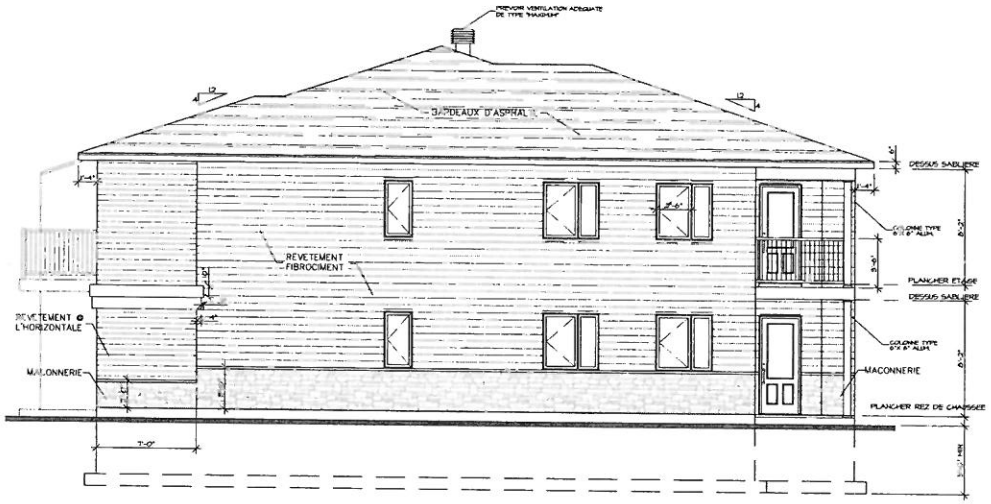

ELEVATION DROITE
ECHELLE : 1/4"=1'-0"

FAUCHER GAUTHIER architectes inc
153, rue Saint-Georges
Drummondville (Qc)
J2C 0P3
Tél. 819.472.9399
Fax. 819.472.6817
www.fauchergauthier.com

ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
CAROLINE GAUTHIER
ARCHITECTE

NOTES GENERALES

- TOUS LES TRAVAUX EXECUTES SUR LES PLANS DEVRONT ETRE EXECUTES SELON LES NORMES DU CODE NATIONAL DU BATIMENT EN VIGUEUR AINSI QUE DES DIFFERENTES LOIS ET DES REGLEMENTS MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX. LES TRAVAUX DEVRONT REPONDRE AUX NORMES DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE, SECTION II DU CODE NATIONAL DU BATIMENT.

- L'ENSEMBLE DES PORTES, FENETRES ET LUCARNES DEVRONT RESPECTER LA NORME AAMA/NWWA/CSA 101/I.S.2/A440 (NAFS).

- TOUS LES TRAVAUX DE STRUCTURE, DE MECANIQUE ET D'ELECTRICITE DOIVENT ETRE COORDONNES AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE PREPARES PAR UN INGENIEUR DE L'ORDRE DES INGENIEURS DU QUEBEC.

- DIMENSIONNEMENT DES LINTEAUX (VOIR STRUCT.)
- DOUBLER LES SOLIVES SOUS LES CLOISONS PARALLELES ET AJOUTER DES LINTEAUX D'ESCALIER.
- ALIGNER LES POTEAUX D'UN ETAGE A L'AUTRE.
- SUIVRE LES DETAILS ET RECOMMANDATIONS DU FABRIQUANT DES FENETRES ET PORTES DE TOIT

POUR PERMIS

A: NUMERO DU DETAIL
B: REPRESENTE SUR LA FEUILLE NO.

No.	Révision	Date
	POUR PERMIS	16-03-24

Projet
NOUV. BATIMENT
4 CONDOMINIUMS
CONSTRUCTION GRANTHAM
2420 DES SEIGNEURS OUEST
ST-HYACINTHE

Titre du dessin
ELEVATION AVANT
ET
ELEVATION DROITE

Dessiné par	Vérifié par	Échelle
K.STL.C	C.G.	INDIQUÉE

Date	Discipline
MARS 2016	ARCHITECTURE

Dossier	Feuille		
16068	A-1	DE	7

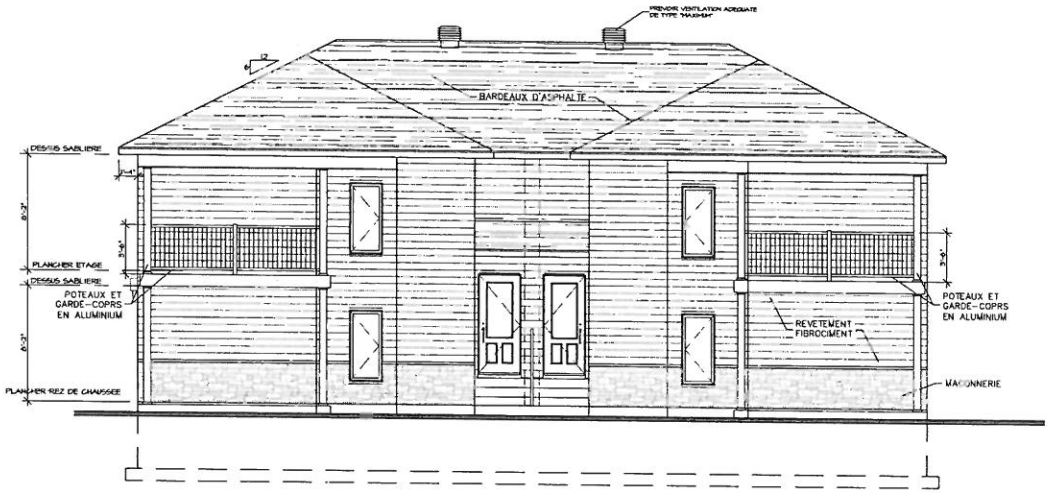

ELEVATION ARRIERE

ECHELLE : 1/4"=1'-0"

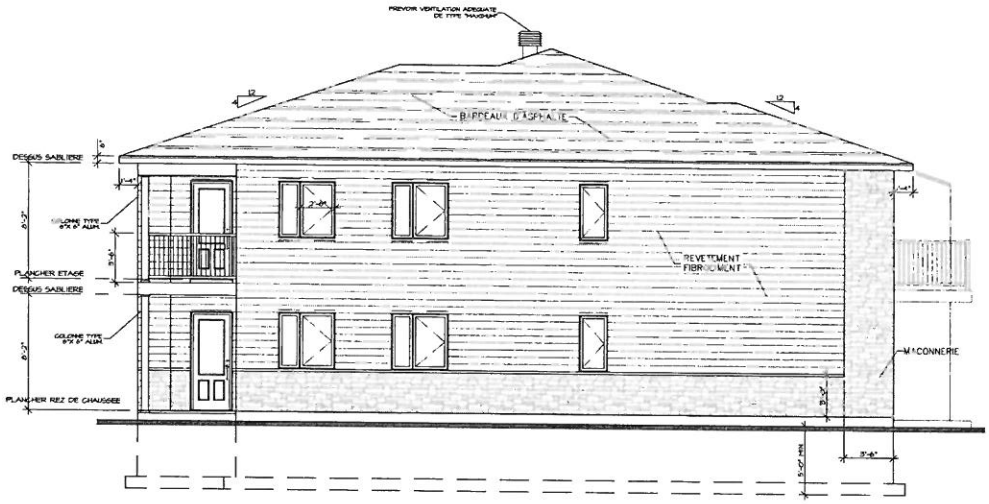

ELEVATION GAUCHE

ECHELLE : 1/4"=1'-0"

FAUCHER GAUTHIER architectes inc.

157, rue Saint-Georges
Drummondville (Qc)
J2C 0P3

Tél. 819.477.0399
Fax. 819.472.6817
www.fauchergauthier.com

Ordre des architectes du Québec
CAROLINE GAUTHIER

NOTES GENERALES

- TOUS LES TRAVAUX DECRITS SUR LES PLANS DEVRONT ETRE EXECUTES SELON LES NORMES DU CODE NATIONAL DU BATIMENT EN VIGUEUR AINSI QUE DES DIFFERENTES LOIS ET DES REGLEMENTS MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX. LES TRAVAUX DEVRONT REPONDRE AUX NORMES DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE, SECTION 9 DU CODE NATIONAL DU BATIMENT
- L'ENSEMBLE DES PORTES, FENETRES ET LANTERNEAUX DEVRONT REPRESENTER LA NORME NAFAMENUSA 100/S.2/A440 (NAFS).
- TOUS LES TRAVAUX DE STRUCTURE, DE MECANIQUE ET D'ELECTRICITE DOIVENT ETRE COORDONNES AVEC LES PLANS D'INGENIERIE PREPARES PAR UN BO. REVOIR DE L'ORDRE DES INGENIEUR DU QUEBEC.
- DEMENAGEMENT DES LINTEAUX (VOIR SYM.: 7)
- DOUBLER LES SOLIVES SOUS LES CLOISONS PARALLELES ET AUTOUR DES CAGES D'ESCALIER
- DOUBLER LES POTEAUX D'UN ETAGE A L'AUTRE
- SUIVRE LES DETAILS ET RECOMMANDATIONS DU FABRICANT DES POUTRELLES ET FERMES DE TOIT

POUR PERMIS

A. NUMÉRO DU DETAIL
B. REPRESENTE SUR LA FEUILLE NO.

No.	Révision	Date
	EMIS POUR PERMIS	16-03-24

Projet

NOUV. BATIMENT
4 CONDOMINIUMS
CONSTRUCTION GRANTHAM

2420 DES SEIGNEURS OUEST
ST-HYACINTHE

Titre du dessin

ELEVATION ARRIERE
ET
ELEVATION GAUCHE

Dessiné par	Vérifié par	Échelle
K.STI.C	C.G.	INDIQUÉE

Date	Discipline
MARS 2016	ARCHITECTURE

Dossier	Feuille		
16068	A-2	DE	7

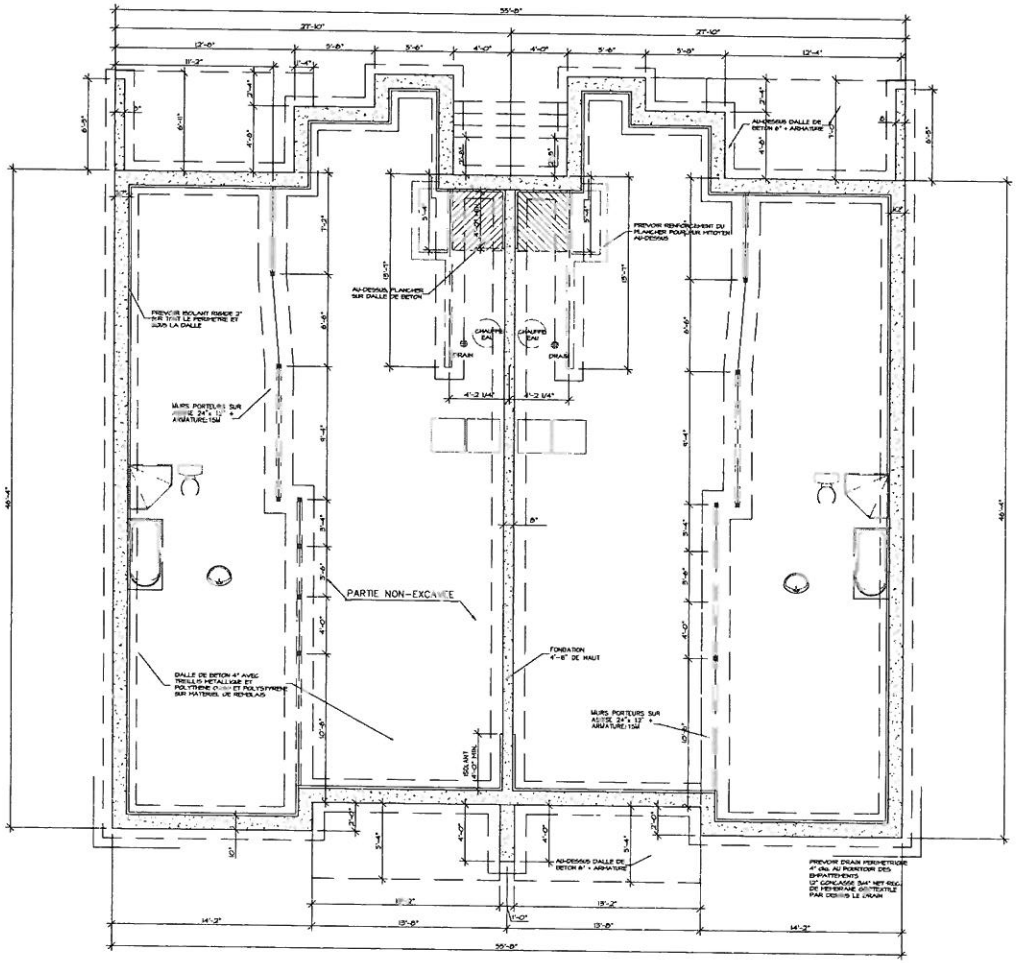

FAUCHER GAUTHIER architectes inc

153, rue Saint-Georges
Drummondville (Qc)
J2C 0P3

Tél. 819.472.0399
Fax. 819.472.6817
www.fauchergauthier.com

Ordre des architectes du Québec
CAROLINE GAUTHIER
ARCHITECTE

NOTES FONDATIONS

LE PLAN DES FONDATIONS EST A TITRE INDICATIF SEULEMENT. LES DIMENSIONS DES EMPATTEMENTS ET LES DISPOSITIONS DE L'ARMATURE DEVRONT ETRE FORMIS PAR UN INGENIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGENIEURS EN QUEBEC SELON LA CAPACITE ET LA NATURE DU SOL.

NOTES GENERALES

- TOUS LES TRAVAUX DECRITS SUR LES PLANS DEVRONT ETRE EXECUTES SELON LE CODE NATIONAL DU BATIMENT EDITION 2010 ET DES CODES DIFFERENTS LOIS ET DISPOSITIONS REGIONALES ET PROVINCIALES. LES TRAVAUX DEVRONT RESPECTER AUX NORMES DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE, SECTION 11 DU CODE NATIONAL DU BATIMENT.

- L'ENSEMBLE DES PORTES, FENETRES ET LANTERNEAUX DEVRONT RESPECTER LA NORME AMMANDEMENT CSA 115.3/AAMD (MPSV).

- TOUS LES TRAVAUX DE STRUCTURE, DE MECANIQUE ET D'ELECTRICITE DOIVENT ETRE CONFORMES AVEC LES PLANS D'INGENIEURS PREPARES PAR UN ING. MEMBRE DE L'ORDRE DES INGENIEUR DU QUEBEC.

- DIMENSIONNEMENT DES LINTEAUX (VOIR STRUCT.)
- DOUBLER LES SOLIVES SOUS LES GLISSOIRS PARALLELES ET AUTOUR DES CAGES D'ESCALIER
- ALIGNER LES POTEAUX D'UN ETAGE A L'AUTRE
- SUIVRE LES DETAILS ET RECOMMANDATIONS DU FABRICANT DES FENETRES ET PORTES DE TYPE

POUR PERMIS

A NUMERO DU DETAIL
B REPRESENTE SUR LA FEUILLE NO

No.	Révision	Date
	EMIS POUR PERMIS	16-03-24

Projet

NOUV. BATIMENT
4 CONDOMINIUMS
CONSTRUCTION GRANTHAM

2420 DES SEIGNEURS OUEST
ST-HYACINTHE

Titre du dessin

PLAN DE FONDATION

Dessiné par	Vérifié par	Échelle
K.STL.C	C.G.	INDIQUÉE

Date	Discipline
MARS 2016	ARCHITECTURE

Dossier	Feuille		
16068	A-3	DE	7

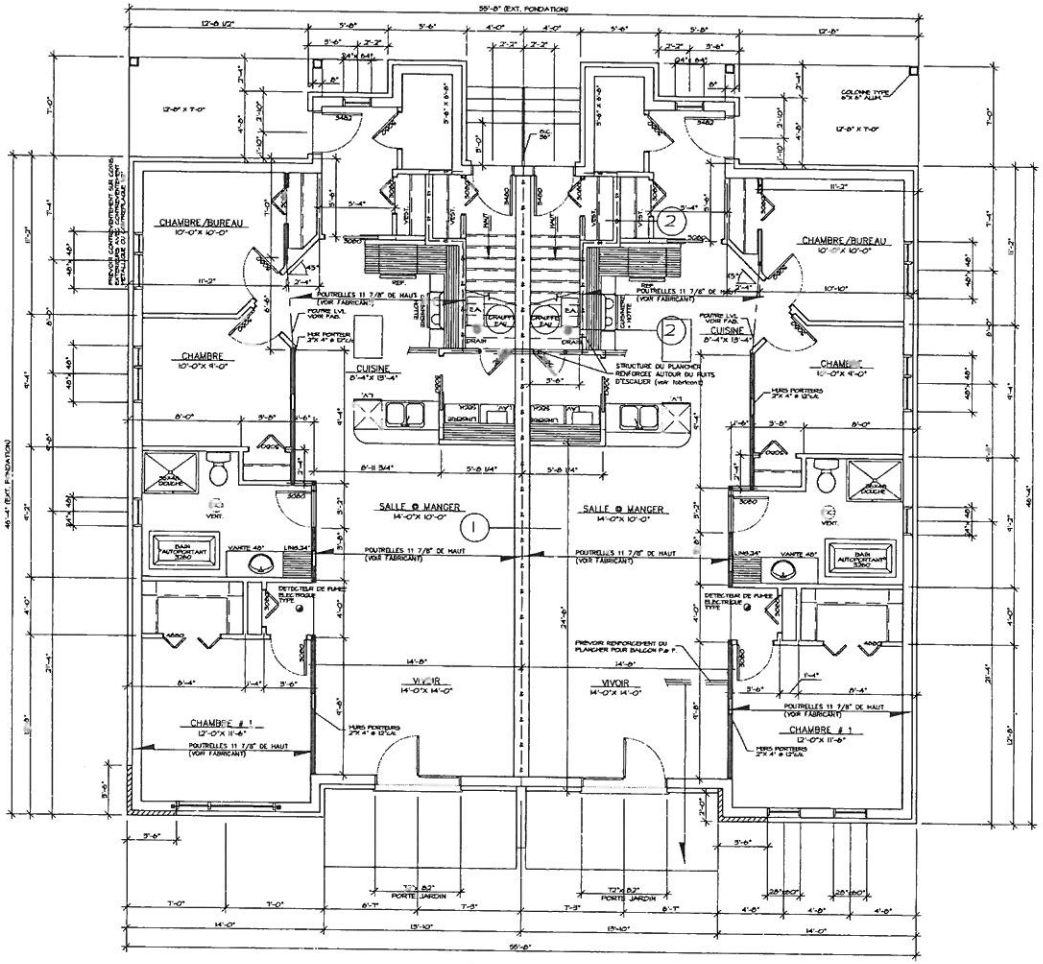

PLAN REZ-DE-CHAUSSEE

ÉCHELLE 1/4"= 1'

FAUCHER GAUTHIER architectes inc.

153, rue Saint-Georges
Drummondville (Qc)
J2C 0P3

Tél. 819.477.0399
Fax. 819.472.6817
www.fauchergauthier.com

Ordre des architectes du Québec
CAROLINE GAUTHIER

NOTES GÉNÉRALES

- TOUS LES TRAVAUX DÉCRITS SUR LES PLANS DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS SELON LES MODES DU CODE NATIONAL DU BATIMENT EN VIGUEUR AINSI QUE DES DIFFÉRENTES LOIS ET DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX. LES TRAVAUX DEVRONT RÉPONDRE AUX NORMES DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, SECTION II DU CODE NATIONAL DU BATIMENT.

- L'ENSEMBLE DES PORTES, FENÊTRES ET LANTERNEAUX DEVRONT RESPECTER LA NORME AAMA/WDMA/CSA 101/I.S.2/A440 (NAFS).

- TOUS LES TRAVAUX DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DOIVENT ÊTRE CONFORMES AVEC LES PLANS D'INGÉNIERIE PRÉPARÉS PAR UN ING. MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEUR DU QUÉBEC.

- DIMENSIONNEMENT DES LINTEAUX (VOIR STRUCT.)
- DOUBLER LES SOLIVES SOUS LES CLOISONS PARALLÈLES ET AUTOUR DES CAGES D'ESCALIER.
- ALIGNER LES POTEAUX D'UN ÉTAGE À L'AUTRE.
- SUIVRE LES DÉTAILS ET RECOMMANDATIONS DU FABRICANT DES POUTRELLES ET FERMES DE TOIT

POUR PERMIS

A. NUMÉRO DU DÉTAIL
B. REPRÉSENTÉ SUR LA FEUILLE NO.

No.	Révision	Date
	EMIS POUR PERMIS	12-03-24

Projet

NOUV. BATIMENT
4 CONDOMINIUMS
CONSTRUCTION GRANTHAM

2420 DES SEIGNEURS OUEST
ST-HYACINTHE

Titre du dessin

PLAN DE
REZ-DE-CHAUSSEE

Dessiné par	Vérifié par	Échelle
K.STL.C	C.G.	INDIQUÉE

Date	Discipline
MARS 2016	ARCHITECTURE

Dossier	Feuille		
16068	A-4	DE	7

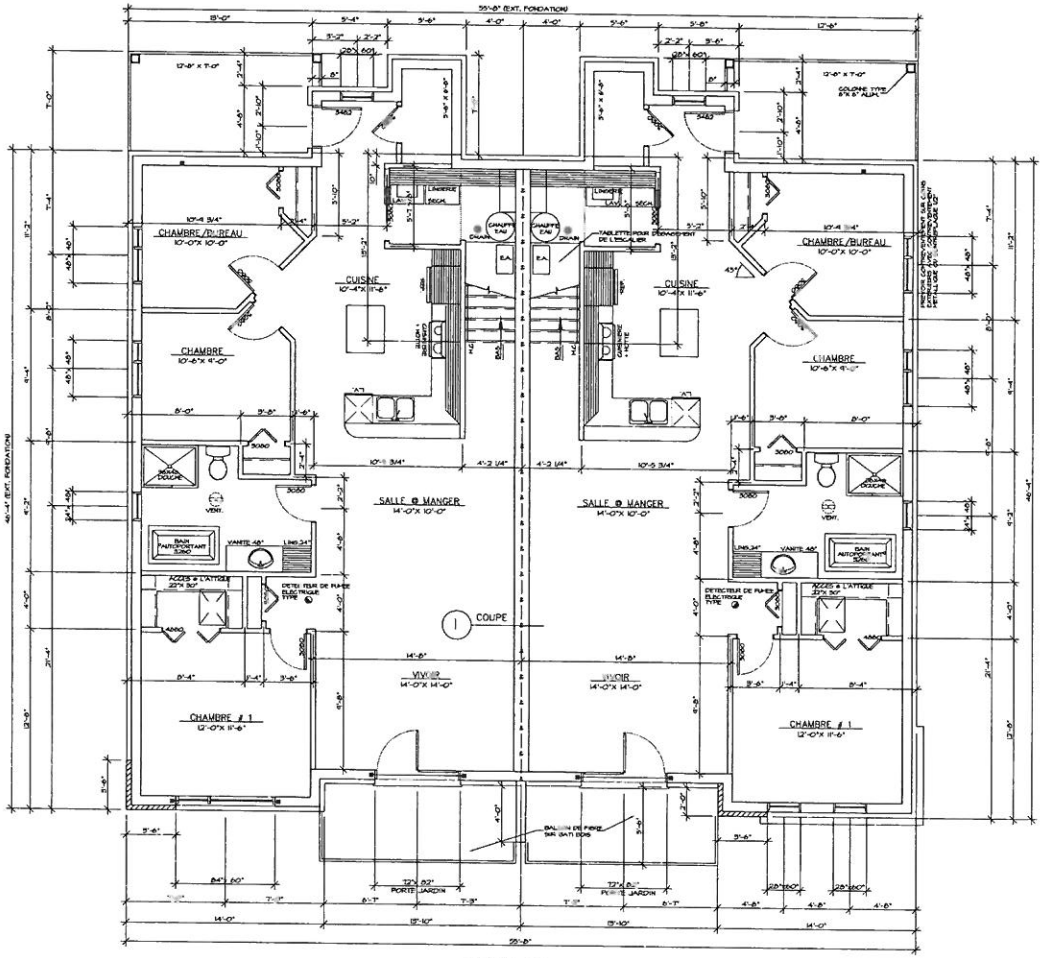

PLAN 2E ETAGE

ECHELLE 1/4"=1'-0"

FAUCHER GAUTHIER architectes inc

153, rue Saint-Georges
Drummondville (Q.)
J2C 0P3

Tél. 819.472.0399
Fax. 819.472.6817
www.fauchergauthier.com

Ordre des architectes du Québec
CAROLINE GAUTHIER
ARCHITECTE

NOTES GÉNÉRALES

- TOUS LES TRAVAUX DÉCRITS SUR LES PLANS DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS SELON LES NORMES DU CODE NATIONAL DU BATIMENT DE VIGUEUR AINSI QUE DES RÈGLEMENTS DES ÉDITS RÉGIONAL, MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX. LES TRAVAUX DEVRONT RÉPONDRE AUX NORMES DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, SECTION II DU CODE NATIONAL DU BATIMENT.

- L'ENSEMBLE DES PORTES, FENÊTRES ET LANTERNEAUX DEVRONT RESPECTER LA NORME AAMA/WDMA/CSA 101/I.S.2/A440 (NAFS).

- TOUS LES TRAVAUX DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DEVRONT FAIRE L'OBJET DE PLANS CERTIFIÉS PAR DES INGÉNIEURS PROFESSIONNELS QUI SERONT MÈMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC.

- DÉNOMBREMENT DES LINTEAUX (VOIR STRUCT.)
- DOUBLER LES SOLIVES SOUS LES CLOISONS PARALLÈLES ET AJOUR DES CADRES D'ESCALIER.
- ALIGNER LES POTEAUX D'UN ÉTAGE À L'AUTRE
- SUIVRE LES DÉTAILS ET RECOMMANDATIONS DU FABRICANT DES FOURRELLES ET FERMES DE TOIT

POUR PERMIS

A/B A: NUMÉRO DU DÉTAIL
B: REPRÉSENTÉ SUR LA FEUILLE NO.

No.	Révision	Date
	POUR PERMIS	16-03-24

Projet

NOUV. BATIMENT
4 CONDOMINIUMS
CONSTRUCTION GRANTHAM

2420 DES SEIGNEURS OUÉST
ST-HYACINTHE

Titre du dessin

PLAN DE
2E ETAGE

Dessiné par	Vérifié par	Échelle
K.ETL.C	C.G.	INDIQUÉE

Date	Discipline
MARS 2016	ARCHITECTURE

Dossier	Feuille		
16068	A-5	DE	7

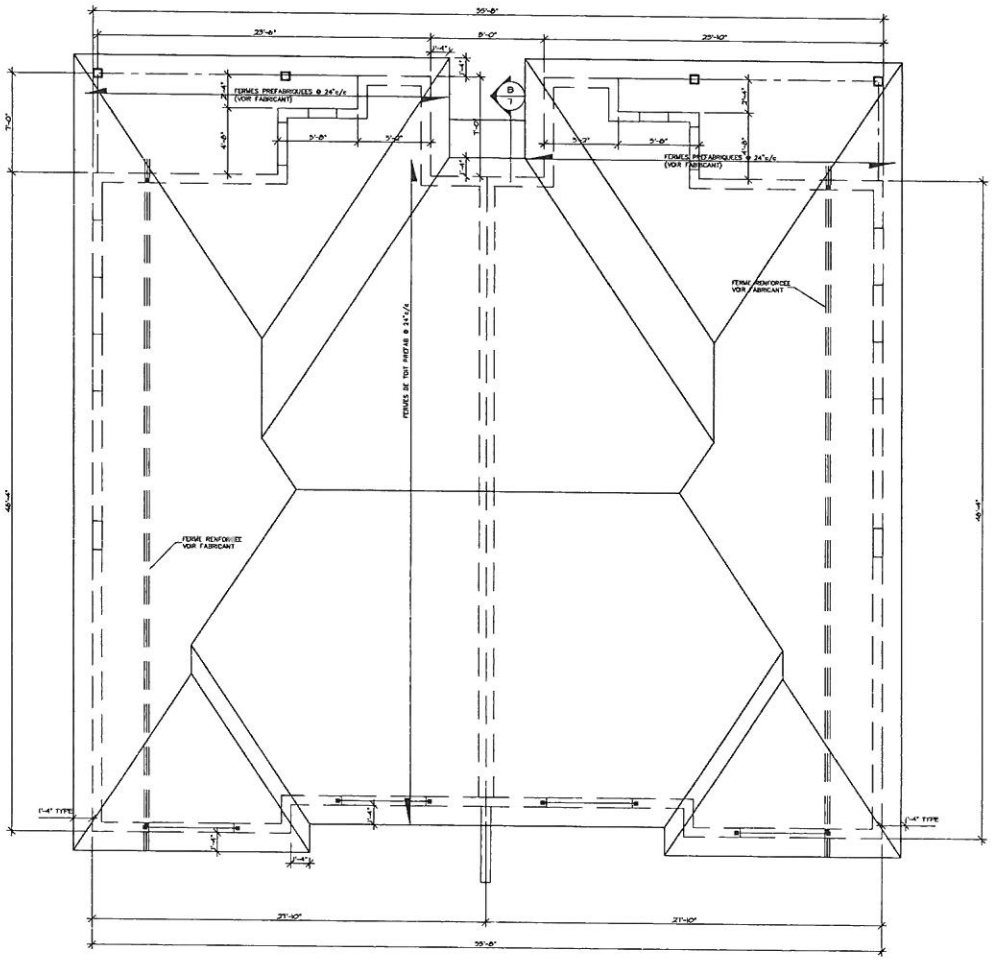

FAUCHER GAUTHIER architectes inc

153, rue Saint-Georges
Drummondville (Qc)
J2C 0P3

Tél. 819.472.0399
Fax. 819.472.6817
www.fauchergauthier.com

Ordre des architectes du Québec
CAROLINE GAUTHIER

NOTES GENERALES

- TOUS LES TRAVAUX EXECUTES SUR LES PLANS DEVRONT ETRE EXECUTES SELON LES NORMES DU CODE NATIONAL DU BATIMENT EN VIGUEUR AINSI QUE DES DIFFERENTES LOIS ET DES REGLEMENTS MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX. LES TRAVAUX DEVRONT REPONDRE AUX NORMES DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE, SECTION II DU CODE NATIONAL DU BATIMENT.

- L'ENSEMBLE DES PORTES, FENETRES ET LANTERNEAUX DEVRONT REPRESENTER LA NORME AAMA/NWWA/CSA 101/I.S.2/A440 (NAFS).

- TOUS LES TRAVAUX DE STRUCTURE, DE MECANIQUE ET D'ELECTRICITE DOIVENT ETRE CONFORMES AVEC LES PLANS D'INGENIEURS PREPARES PAR UN INGENIEUR DE L'ORDRE DES INGENIEUR DU QUEBEC.

- DIMENSIONNEMENT DES LINTEAUX (VOIR STRUCT.)
- DOUBLER LES SOLIVES SOUS LES CLOISONS PARALLELES ET AUTOUR DES CAGES D'ESCALIER
- ALIGNER LES POTEAUX D'UN ETAGE A L'AUTRE
- SUIVRE LES DETAILS ET RECOMMANDATIONS DU FABRICANT DES POUTRELLES ET FERMES DE TOIT

POUR PERMIS

A/B — A: NUMERO DU DETAIL
B: REPRESENTE SUR LA FEUILLE NO.

No.	Révision	Date
	EMIS POUR PERMIS	16-03-18

Projet
NOUV. BATIMENT
4 CONDOMINIUMS
CONSTRUCTION GRANTHAM

2420 DES SEIGNEURS OUEST
ST-HYACINTHE

Titre du dessin
PLAN DE TOITURE

Dessiné par	Vérifié par	Échelle
K.STI.C	C.G.	INDIQUÉE

Date	Discipline
MARS 2016	ARCHITECTURE

Dossier	Feuille		
16060	A-6	DE	7

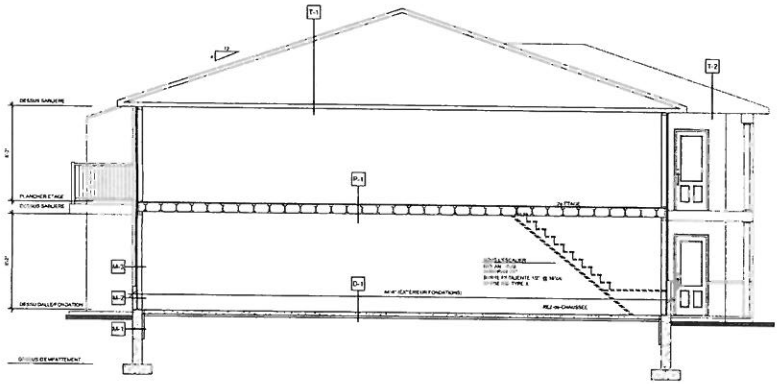

A/7 COUPE

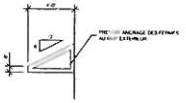

B/7 COUPE

1 CLOISON TYPE

2 CLOISON TYPE

3 CLOISON TYPE MUR PORTEUR (TYPE)

4 CLOISON TYPE (TYPE)

COMPOSITIONS TYPES

M-1 MUR FONDATION TYPE

- HYDROFUGE BITUMINEUX
- BÉTON ARMÉ COULÉ EN PLACE (VOIR STRUCTURE)
- POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ 2" TYPE IV SUR 24" EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL

M-2 MUR MAÇONNERIE TYPE (4 1/2 x 45 mm)

- REVÊTEMENT DE MAÇONNERIE
- ESPACE D'AIR 1"
- POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ 1" À LA FACE PARE-AIR
- LAMINE JOINTS SCELLÉS
- COLOMBAGE DE BOIS 2"x6" @ 16" c/c
- ISOLANT FIBRE DE VERRE EN NATTE 5 1/2" R20
- PARE-VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 6 MIL JOINTS SCELLÉS
- FOURRURE DE BOIS 1"x3" @ 16" c/c
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" TYPE X

M-3 MUR REVÊTEMENT DE BOIS (MAÇ 4 1/2 mm)

- REVÊTEMENT DE DÉCLIN
- FOURRURE DE BOIS 1"x4" @ 16" c/c
- POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ 1" À LA FACE PARE-AIR LAMINÉ JOINTS SCELLÉS
- COLOMBAGE DE BOIS 2"x6" @ 16" c/c
- ISOLANT FIBRE DE VERRE EN NATTE 5 1/2" R20
- PARE-VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 6 MIL JOINTS SCELLÉS
- FOURRURE DE BOIS 1"x3" @ 16" c/c
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" TYPE X

D-3 DALLE SUR SOL TYPE

- DALLE DE BÉTON (VOIR STRUCTURE)
- PARE-VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 6 MIL
- POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ 2" TYPE IV SOUS L'ÉPAISSEUR DE LA DALLE DE BÉTON (1 1/2")
- FONDATION GRANULAIRE (VOIR STRUCTURE)
- REMBLAI DE SABLE (VOIR STRUCTURE)

A-1 PLANCHER DE BOIS TYPE (2x12 @ 16 mm) (STD 60)

- DALLE DE BÉTON 1 1/2" ép.
- MEMBRANE BITUMINEUSE 1/16"
- PANNEAU 1/2" 5/8" EXTÉRIEUR À GOUJE ET TENON
- POUTRELLES DE BOIS 1"x3" (VOIR PLAN)
- CELLULOSE EN VRAC (SENCAL INSTITUT DE RECYCLAGE) 12" ép.
- PARE-VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 6 MIL JOINTS SCELLÉS
- BARRE RÉTRÉCITE 1/2" @ 16" c/c
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" TYPE X

T-1 TOITURE BARDEAU D'ASPHALTE

- BARDEAU D'ASPHALTE (VOIR DEVIS)
- PAPIER FEUTRE ASPHALTÉ 15 LBS NON PERFORÉ MÊME AU ENCRON AVEC DE LA MEMBRANE (MEMBRANE AUTOCOLLANTE 36" SUR DES PENTES INFÉRIEURES À 12" AU PÉRIMÈTRE DES POINTS AU TOIT)
- CONTREPLAQUE TYPE EXTÉRIEUR (VOIR AGRAFES 6" (VOIR STRUCTURE)
- FERMES DE BOIS PRÉFABRIQUÉS @ 24" c/c (VOIR PLAN)
- FOURRURE DE BOIS 1"x3" @ 16" c/c
- SOFFITE VENTILÉ EN ALUMINIUM PRÉFINI (COULEUR AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE)

T-2 TOITURE BARDEAU D'ASPHALTE

- BARDEAU D'ASPHALTE (VOIR DEVIS)
- PAPIER FEUTRE ASPHALTÉ 15 LBS NON PERFORÉ MÊME AU ENCRON AVEC DE LA MEMBRANE
- CONTREPLAQUE TYPE EXTÉRIEUR AVEC AGRAFES 6" (VOIR STRUCTURE)
- FERMES DE BOIS PRÉFABRIQUÉS @ 24" c/c (VOIR PLAN)
- ISOLANT CELLULOSE EN VRAC R 40
- PARE-VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 6 MIL JOINTS SCELLÉS
- FOURRURE DE BOIS 1"x3" @ 16" c/c
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" TYPE X

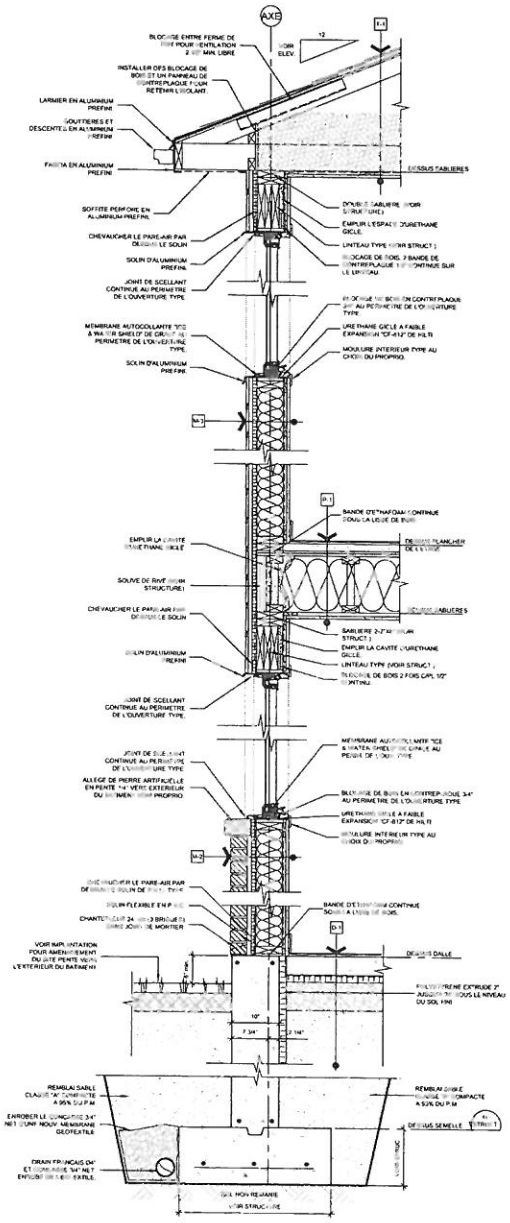

1/7 COUPE DE MUR TYPE

FAUCHER GAUTHIER architectes inc

153, rue Saint-Georges
Drummondville (Qc)
J2C 0P3

Tél. 819.472.0399
Fax. 819.472.6817
www.fauchergauthier.com

Ordre des architectes du Québec
CAROLINE GAUTHIER

NOTES GÉNÉRALES

- TOUS LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS SELON LES NORMES DU CODE NATIONAL DU BATIMENT EN VIGUEUR AINSI QUE DES DIFFÉRENTES LOIS ET DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX. LES TRAVAUX DEVRONT RÉPONDRE AUX NORMES DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, SECTION 9 DU CODE NATIONAL DU BATIMENT.
- L'ENSEMBLE DES PORTES, FENÊTRES ET LANTERNEAUX DEVRONT RESPECTER LA NORME AAMA/WDMA/CSA 101/I.S.2/A440 (NAFS).
- TOUS LES TRAVAUX DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LES PLANS D'INGÉNIEURS PRÉPARÉS PAR UN INGÉNIEUR DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC.
- DIMENSIONNEMENT DES LINTEAUX (VOIR STRUCT.)
- PRÉVOIR LES SOLIVES SOUS LES CLOISONS PARALLÈLES ET AUTOUR DES CAGES D'ESCALIER.
- VÉRIFIER LES NIVEAUX D'UN ÉTAGE À L'AUTRE.
- SUIVRE LES DÉTAILS ET RECOMMANDATIONS DU FABRICANT DES FOURRURES ET PERMIS DE TOIT

POUR PERMIS

A. NUMÉRO DU DETAIL
B. REPRÉSENTÉ SUR LA FEUILLE NO.

No.	Révision	Date
	EMIS POUR PERMIS	19-03-24

Projet

NOUV. BATIMENT
4 CONDOMINIUMS
CONSTRUCTION GRANTHAM

2420 DES SEIGNEURS OUEST
ST-HYACINTHE

Titre du dessin

COUPES ET DETAILS TYPE

Dessiné par	Vérifié par	Échelle
K.STLIC	C.G	INDIQUÉE

Date	Discipline
MARS 2016	ARCHITECTURE

Dossier	Feuille		
16068	A-7	DE	7